

# INFORMATIONS AUX FAMILLES

## BUREAU D'AIDE AUX DEVOIRS

Dans la continuité du dispositif « Devoirs faits », le collège propose un bureau d'aide aux devoirs à tous les élèves volontaires sur le principe suivant : l'élève peut venir sur le temps de la pause méridienne (13h00 13h40) pour travailler sur un exercice, une notion mal comprise, une leçon à apprendre.

L'accueil se fera en salle informatique A16 pour permettre aussi un accès à un ordinateur.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Le matin, l'élève va en Vie Scolaire et s'inscrit sur le registre prévu pour la séance du jour (20 élèves maxi).

On lui remet un passeport pour manger prioritaire à la cantine. Le passeport sera rendu au passage du self.

A 13h00, l'élève se présente devant la porte à côté de la salle polyvalente avec ses affaires, un enseignant viendra le chercher pour rejoindre la salle.



lundi mardi  
jeudi vendredi  
13h00 13h40

